

Langue étrangère 3.1

ECB3005-NC0X_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 36 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benôit Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Marie WOUTERS	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Marie WOUTERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les acquis d'apprentissage terminaux sont les suivants

2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

- Recueillir et transmettre les informations, y compris dans un contexte multilingue et/ou international
- Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités
- Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

L'étudiant démontre au terme du cours qu'il est capable de maîtriser les compétences réceptives (CA-CL) et productives (EO-EE) ainsi que le code qui y est lié, au niveau B2, c'est à dire le niveau indépendant du CECR, tout en abordant la terminologie économique de la vie en entreprise et du monde des affaires, à savoir :

- Ecouter : comprendre des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet est relativement familier (personnellement ou professionnellement); comprendre la plupart des émissions (radio, TV, internet); comprendre la plupart des films en langue standard.
- Lire : comprendre des articles sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue; comprendre des documents professionnels (notamment des offres d'emploi, des lettres de réclamation ou de rappel de paiement).
- S'exprimer oralement (avec interaction) : communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif; participer activement à une conversation dans des situations familières (personnelles ou professionnelles); présenter et défendre ses opinions.
- S'exprimer oralement (sans interaction) : s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt (personnels ou professionnels); développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités; vendre un projet à un client.
- Écrire : écrire des lettres qui mettent en valeur le sens attribué personnellement aux événements et aux expériences (CV, lettre de motivation); écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts (personnels ou professionnels); écrire un message formel en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée; rédiger des mails et des courriers professionnels.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement propose à l'étudiant un perfectionnement linguistique autonome appliqué au monde des affaires (niveau B2 du CECRL). Elle vise autant la compréhension d'argumentations financières complexes que la négociation et l'expression écrite avancée. L'étudiant apprend à mener des discussions professionnelles interactives, puis à rédiger des

documents formels et soutenir des projets d'affaires.

CONTENU

Pratique de divers sujets d'anglais socio-économique et business avancé mettant en place des compétences lexicales, grammaticales et communicationnelles adaptées au niveau B2 du CECR.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- Sources référencées sur les supports de cours et/ou sur Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA3005.1 — Anglais 3.1	• Moodle • Altissia • Documents d'accompagnement développés par le professeur à partir de divers manuels et de ressources internet.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA3005.1 — Anglais 3.1	24 h	anglais (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'apprentissage)	anglais (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'évaluation)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACOA3005.1 — Anglais 3.1	Préparation concrète de la pratique de la langue anglaise au contexte professionnel indépendant autonome. Pratique des diverses compétences afin d'atteindre les objectifs des tâches finalisées professionnelles.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
------------------	------------------------

ACOA3005.1**Q1 : Pondération : 100%**

Travaux :

Pondération : 20%

Evaluations:

examen écrit et oral

Pondération : 80%

La présence à ce cours est requise étant donné l'évaluation certificative d'activités d'apprentissage durant les séances de cours. En cas d'absence, les motifs sont soumis à l'appréciation d'un jury, en vertu de l'article 16/1 du REE. Le jury dans ce cas peut :

- *Sanctionner par un 0 les activités d'apprentissage concernées*
- *Demander une évaluation individuelle certificative*

Pour valider l'UE, plus de la moitié des compétences évaluées doivent être validées (CA-CL-EO-EE-code)

Q3 : Pondération : 100%

Evaluations:

examen écrit et oral

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.